

Bordeaux

Enjeux environnementaux

Ressourcerie culturelle municipale

Le problème

Selon un diagnostic mené en 2023, les structures culturelles achètent davantage de matière première qu'elles n'en utilisent. Le gisement de matériaux potentiellement réutilisables auprès des 9 établissements audités a été estimé à près de 973,28m³.

Votre solution innovante

La ressourcerie culturelle municipale crée une offre de service dans le domaine de l'économie circulaire et du réemploi et participe à décarboner l'activité des établissements culturels municipaux, des institutions partenaires et, prochainement, des associations du territoire.

Les objectifs

- Favoriser l'éco-conception dans les institutions partenaires
- Accompagner la montée en compétence des acteurs associatifs dans un contexte de contraintes financières croissantes
- Favoriser la mise en réseau.

L'histoire de votre action innovante

• Qui ?

La ressourcerie culturelle municipale est portée politiquement via la stratégie culturelle municipale.

Son fonctionnement est coordonné par la DG des affaires culturelles, qui a construit un groupe projet composé d'établissements municipaux et de partenaires institutionnels.

• Pour qui ?

Les établissements culturels municipaux (5 musées, 1 conservatoire et 10 bibliothèques) et les partenaires membres du groupe projet.

L'ouverture de la ressourcerie aux associations partenaires de la Ville a été officiellement annoncée en juin 2025 et son déploiement prévu en septembre 2025.

• Quoi ?

Les lignes directrices fixées par la feuille de route culturelle et le plan de transition écologique de la direction générale des affaires culturelles ambitionnent de faire des acteurs culturels des acteurs de la transition écologique en développant l'écoconception ; en rupture avec la vision linéaire employée jusqu'ici.

La ressourcerie est à la fois un lieu de stockage vertueux, de gestion de flux de matériaux et de sensibilisation au réemploi.

Elle poursuit plusieurs actions : la réception des éléments scénographiques et matériaux réemployables, l'organisation du don aux institutions partenaires, l'organisation de visites et d'ateliers pédagogiques, le prêt d'un stock de matériel électronique.

C'est la première ressourcerie municipale à rejoindre le Réseau national des ressourceries artistiques et culturelles (RESSAC).

• Quand ?

La ressourcerie est une structure expérimentale sur la période 2023-2026.

L'année 2023 était consacrée à une phase d'étude notamment du gisement, de rencontre des acteurs culturels visés par la ressourcerie et de benchmarking.

La période allant de décembre 2023 à décembre 2024 est une phase de mise en service et d'exploitation de la ressourcerie.

L'année 2025 est une étape de développement et de professionnalisation.

Les moyens humains et financiers

- **Internes et externes**

L'investissement est réduit : une étude de gisement menée en 2023 pour un montant de 10 000€ et un achat d'équipement pour les besoins de maintenance de 2 800€ en 2024.

Un équivalent temps plein, en contrat de projet jusqu'en 2026, s'occupe aujourd'hui de la ressourcerie pour une masse salariale de 37 312.71€ par an. Ce projet n'a bénéficié d'aucun recrutement car ce poste est issu du redéploiement d'un agent technique en interne.

Enfin, un accompagnement spécialisé est réalisé par un collectif (Cmd-O) par le biais d'un marché public à bon de commande conclu pour une durée de 3 ans. Le coût de ce marché pour l'année 2024 était de 50 000€.

- **Coût total, dont coût pour la collectivité**

Le montant total s'élève à 90 112,71 € pour l'année 2024.

L'évaluation de l'innovation

- **Impact**

Depuis 2023, 32 institutions différentes ont pu réaliser un total de 60 dépôts de matériel représentant 17 tonnes de matériaux collectés, soit environ 170 m³.

Ces mêmes institutions ont également effectué un total de 37 retraits correspondant à 7 tonnes de matériaux redistribués soit environ 100 m³.

Tous ces flux de matériaux équivalent approximativement à 22 tonnes d'émissions de CO₂ évitées.

- **Potentiel de diffusion et de répllication**

Il y a déjà un fort intérêt des associations pour le dispositif et elles souhaitent y avoir accès. Cela aura des impacts en termes de ressources humaines et nécessitera une consolidation des moyens avec un ETP supplémentaire.

- **Bilan, suivi, projet d'évolution**

Le foncier choisi est un bâtiment appartenant à la ville dont 1 400m² sont occupés pour la ressourcerie. Toutefois, les conditions hygrométriques du site ne sont pas totalement adaptées aux besoins de conservation des divers matériaux. Un roulement fréquent de ceux-ci et une rénovation du site doivent être réalisés.

Les bilans annuels montrent un fort recours de la ressourcerie par les institutions en termes de dons, et un moindre recours concernant les gisements sortants.

L'ouverture aux associations se présente comme une opportunité pour stimuler la récupération de gisements par les acteurs.

Il est également prévu de développer la vocation pédagogique de la ressourcerie sur la question du réemploi en animant des ateliers à destination des scolaires.

Afin de répondre à cette perspective, une élève conservatrice du patrimoine de l'INP et une élève administratrice territoriale de l'INET ont été missionnées afin d'effectuer un bilan de l'exercice précédent et de définir un système de gouvernance efficient.

3 Mots clés : Environnement / Economie circulaire / Culture